

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2020

---

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC389

présenté par  
Mme Bannier

-----

### ARTICLE 47

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« notifiées »

le mot :

« notifiés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.